



## INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date : Février 2021

---

**Pays :** Algérie

**Description de la mission :** Expert national en élaboration de cartographies des risques de corruption dans le secteur de la santé

– Individual Contract –

**Intitulé du projet :** Appui à la formulation de la politique globale de prévention de la corruption

**Durée de la mission :** 30 jours de travail sur une période de 06 mois

1. Information Générale	
Intitulé de la mission	Elaboration de la cartographie des risques de corruption dans le secteur de la santé, en Algérie
Projet	Appui à la formulation de la politique globale de prévention de lutte contre la corruption
Lieu d'intervention	Algérie
Date prévue de début et durée du contrat	01 Mars 2021
Réf. du dossier	
Supervision	Team leader Gouvernance

## 2. Contexte et justification

En Algérie, la lutte contre la corruption est une question prioritaire des pouvoirs publics, de nombreuses réformes institutionnelles et juridiques ont été engagées dans le but de renforcer les fondements de l'Etat de droit et à asseoir les principes de la bonne gouvernance à travers la consécration des valeurs d'intégrité, de responsabilité et de transparence dans la vie publique.

L'Algérie est l'un des premiers pays à avoir ratifié la Convention des Nations Unies Contre la Corruption ; en effet la convention a été ratifiée le 25 Août 2004, puis traduite concrètement dans la Loi n°06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption qui a prévu la création de l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ONPLC).

Ainsi la principale mission de l'Organe est définie dans l'article 203 de la Constitution qui stipule que l'Organe est chargé « de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics ».

La lutte contre la corruption représente un impératif dans la voie de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » dans la mesure où l'amélioration de la gestion des ressources nationales contribuera à accélérer leur réalisation. A contrario, chaque ponction sur l'effort consacré au développement nous éloigne davantage d'une telle perspective. Lutter contre la corruption est donc, une condition préalable à l'instauration d'une bonne gouvernance et au renforcement de la confiance des citoyens dans l'action des gouvernants. Elle implique nécessairement la promotion des principes d'équité, de participation, de transparence, d'intégrité et de redevabilité. Ces paramètres constituent en effet les fondements de la Gouvernance Démocratique, dans la mesure où ils permettent à l'État, au secteur privé et à la société civile de conjuguer leurs efforts pour définir et mettre en œuvre des objectifs et stratégies clairs de prévention et de lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), par son expertise technique et expérience avérée en la matière, apporte son appui à l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ONPLC) dans l'élaboration de l'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, à travers une approche globale qui s'inscrit dans les dynamiques de changements dans le domaine de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption

Ce partenariat est formalisé dans le cadre du plan d'initiation de projet signé en novembre 2019 et porte essentiellement sur 03 axes d'intervention :

Axe 1 : Le renforcement des capacités des acteurs intervenants dans la formulation de la politique globale de prévention de la corruption

Axe 2 : L'appui à la phase préparatoire pour l'élaboration du diagnostic à travers la mise en place des mécanismes de consultation efficaces.

Axe 3 : L'élaboration de la politique globale de la prévention de la corruption et le plan d'action pour la mise en œuvre des initiatives prioritaires.

Justification :

Dans ce contexte, la santé, un secteur en relation directe avec les citoyens et qui occupe une place privilégiée en tant que vecteurs de bien-être et de développement humain, est identifié comme prioritaire. En effet, le secteur de la santé constitue un enjeu important de développement au regard de son champ d'action très étendu et de la diversité des missions qui lui sont assignées.

Le secteur de la santé compte parmi les institutions critiques pour laquelle il est primordial de renforcer le système d'intégrité de son corps administratif et l'éthique et la déontologie de ses praticiens.

Renforcer l'intégrité dans ce secteur ne manquera pas, également de contribuer à rétablir la confiance entre le service public et les citoyens et par ricochet entre l'Etat et le citoyen.

Dans le secteur de la santé, la corruption entraîne d'énormes pertes financières au secteur public, où les ressources sont déjà très limitées. Ce manque à gagner a un effet direct sur la qualité du système de santé, avec un impact négatif et direct sur la qualité des soins prodigués, en réduisant la qualité de la prise en charge du citoyen et en augmentant le coût des traitements souvent déjà inaccessibles pour les populations vulnérables, aussi en constituant un obstacle à la prévention et au traitement des maladies. En outre, la fraude et la corruption, dans le secteur de la santé, sous ses différentes formes, peuvent entraîner la disparition de pas moins de 25 % des médicaments achetés, selon l'Organisation Mondiale de la Santé.

Par ailleurs, la population algérienne semble percevoir la corruption comme étant un phénomène très ancré dans les pratiques des services publics puisque 55,8% des personnes interrogées en 2018, affirment qu'il est nécessaire (voire très nécessaire) de payer un pot de vin pour recevoir un meilleur service de santé, selon une étude sur les impacts économiques et sociaux de la corruption, menée par le CNES en 2020.

En sus de la perception populaire de la corruption dans le secteur de la santé, il est à noter qu'il existe une multitude d'acteurs-clés et de parties prenantes qui interagissent quotidiennement et qui assument des responsabilités limitées et/ou indirect dans le domaine et qui peuvent entretenir des relations complexes. Les professionnels de la santé doivent être responsables devant les structures réglementaires. En revanche, l'application des normes et de sanctions en raison du non-respect des règles, est parfois limitée ou ineffective à cause des ressources financières et humaines limitées; étant donné que les agences de régulation et de contrôle ou les mécanismes de coercition peuvent faire preuve d'impartialité et d'un manque d'intégrité et sont sujets à des pressions et/ou influences indues de la part de ceux dont ils doivent surveiller le comportement.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), appuie les acteurs nationaux pour consolider les efforts visant à identifier les niches susceptibles d'abriter des pratiques corruptives et à élaborer des cadres adéquats pour renforcer l'intégrité, la transparence et la redevabilité, en cette conjoncture de crise sanitaire causée par la pandémie de la Covid-19, facteur aggravant des inégalités et de régression dans les efforts de développement durable.

C'est dans ce cadre, que le PNUD recrute un expert(e) national (e) en vue de réaliser une cartographie des risques de la corruption et de développer des recommandations et un plan d'action opérationnel visant à renforcer l'intégrité au niveau des centres hospitaliers au niveau central et local sur la base de la méthodologie développée par le PNUD.

L'approche méthodologique du PNUD facilite un processus participatif systématique et multipartite pour aider les pays à mener leur propre gestion des risques de corruption dans les secteurs ciblés. De cette façon, les capacités sont renforcées pour assurer une durabilité à long terme et établir un processus pour mettre régulièrement à jour leur compréhension des risques de corruption du secteur et la hiérarchisation, le suivi et le rapport sur des actions concrètes pour gérer ces risques.

L'outil méthodologique du PNUD permet aux pays d'identifier et de traiter l'impact et la probabilité des risques de corruption à des points de décision spécifiques. Le processus méthodologique étape par étape se concentre sur ces points de décision en tant qu'unités d'analyse en combinant une approche basée sur les fonctions et une cartographie des processus. Pour chaque thème ou secteur, un groupe de travail multidisciplinaire est constitué. Le processus génère une carte thermique avec un plan d'actions concrètes

priorisées par les parties prenantes. De plus, il fournit une approche systématique pour analyser et gérer les risques de corruption dans le secteur.

Cette étude permettra d'élaborer une méthodologie pour l'intégration des initiatives de lutte contre la corruption dans le domaine de la santé, basée sur les expériences comparées, et les approches développées par le PNUD dans différents contextes.

### **3. Objet de la mission**

L'objectif global de la mission est d'élaborer une cartographie des risques qui s'inscrit dans une méthodologie systématique globale visant à identifier, à hiérarchiser et à quantifier les risques de la corruption ; et à proposer des réponses d'atténuation.

L'expert(e) national(e) avec l'appui de l'expertise régionale du PNUD et du ou des experts internationaux, sera responsable de l'adaptation de l'approche méthodologique arrêtée avec les partenaires nationaux et le PNUD, pour la réalisation de l'étude cartographique des risques de corruption dans au moins deux (02) segments du secteur de la santé au niveau central, et au niveau local, sur la base d'une sélection de wilayas pilotes.

Avec l'appui de l'expertise régionale, il sera chargé de faire une recherche sur le terrain pour **identifier, analyser et évaluer** 1) **les risques** de la corruption dans le secteur cité 2) **les initiatives** et interventions prévues contre la corruption, appliquées au niveau local et central pour faire face aux risques, 3) **Les facteurs favorables** et/ou **les obstacles** aux initiatives contre la corruption, l'expert(e) **proposera** également **des recommandations et un plan d'action** pour répondre aux risques cartographiés.

L'expert (e) national (e) travaillera avec l'équipe du bureau régional du PNUD et en étroite collaboration avec le programme gouvernance du PNUD Algérie, l'unité de gestion de projet et le partenaire national (ONPLC). Le plan d'action pour l'intervention sur terrain seront discutés et approuvés au préalable par l'ONPLC et le comité intersectoriel d'orientation technique, qui sera chargé d'implémenter le processus de l'analyse et d'évaluation des risques de corruption dans le secteur de la santé.

Avec l'appui de l'équipe du bureau régional, l'expert(e) national(e) sera en charge particulièrement de réaliser l'analyse approfondie du contexte du secteur de la santé en Algérie, en concertation avec le programme gouvernance démocratique du PNUD, l'unité de gestion de projet et le partenaire national (ONPLC), l'approche méthodologique et le plan d'action pour l'intervention sur terrain seront discutés et approuvés au préalable par le comité technique d'orientation, qui sera chargé d'appuyer et de suivre le processus d'élaboration de la cartographie des risques de corruption dans le secteur de la santé.

L'expert(e) national(e) devra mener sa mission en trois phases principales, et sera amené à accomplir la liste non-exhaustive des tâches citées ci-dessous :

#### **Phase I : Le diagnostic :**

##### ***Adopter la méthodologie et proposer la feuille de route :***

S'entraîner sur la méthodologie du PNUD en suivant les sessions de formation qui seront dispensées par l'équipe du bureau régional, organiser et proposer une feuille de route en concertation avec le comité intersectoriel de suivi et d'orientation, pour la planification de la mission.

##### ***Analyse du cadre général***

Examiner, compiler et analyser la documentation pertinente disponible, sur les priorités nationales et stratégies politiques du pays, sur les domaines vulnérables à la corruption dans le secteur de santé.

Rédiger un rapport de l'analyse de la situation d'au moins 3 pages et des annexes, comprenant :

- Un résumé de la structure du secteur, y compris les politiques clés ; sources de financement ; la structure organisationnelle ; les indicateurs de performance économiques globaux et autres au niveau macro ; acteurs clés et répartition du secteur entre eux (public, privé à but lucratif et privé à but non lucratif).
- le paysage institutionnel des acteurs publics du secteur en ce qui concerne les fonctions clés, notamment: l'élaboration des politiques, le financement, la fourniture de services, la passation des marchés et la surveillance réglementaire
- la liste des acteurs clés

**Déterminer les segments prioritaires du secteur de la santé à analyser et l'échantillonnage au niveau local :**

En collaboration avec le comité intersectoriel d'orientation technique avec l'appui des experts internationaux/ l'équipe du bureau régional, adapter les outils de la méthodologie de gestion des risques de corruption développée par le PNUD, pour identifier et analyser les risques de la corruption dans les segments sélectionnés, au niveau central et local, en s'inspirant des expériences comparées :

- Identifier les segments et domaines cibles du secteur de la santé, et les régions à cartographier au niveau local, sur la base des éléments géographiques, socio-économiques et niveau de vulnérabilité à la corruption ;
- Appuyer le processus de décomposition des domaines prioritaires définis au sein du secteur en points de décision / action conformément à la méthodologie de gestion de risques de corruption dans le secteur de la santé du PNUD en coordination avec l'équipe du bureau régional.
- Identifier les personnes ressources (informateurs clés) à interviewer et élaborer les guides d'entretien ;

**Phase II : Elaboration de la cartographie des risques de corruption dans le secteur de la santé**

***Analyse des risques et impact de la corruption***

- Identifier, analyser les mécanismes, les pratiques corruptives, et le niveau des risques de la corruption dans chaque segment identifié du secteur de la santé (les fonctions cibles, les points de décision, les potentiels acteurs, etc.)
- Mesurer et évaluer l'impact de la corruption sur différents domaines (l'accès aux services, la confiance, l'équité, le capital humain, les finances, l'environnement, la compétitivité)

***Analyse des initiatives et actions anticorruption***

- Analyser et évaluer l'efficacité des initiatives et interventions existantes contre la corruption et les acteurs opérant dans chaque segment identifié du secteur de la santé, au niveau central et au niveau local (wilaya pilote)
- Analyser l'approche suivie, les résultats obtenus, les preuves, etc. ;
- Analyser les facteurs favorables et les obstacles aux résultats d'intervention contre la corruption ;
- Analyser la durabilité des mécanismes de pérennisation construits durant l'intervention contre la corruption.

***Organiser des réunions de consultation et de validation du diagnostic et de la cartographie, suivant une démarche participative ;*** Incluant les différents acteurs clés consultés durant le processus, le comité technique d'orientation, et les partenaires nationaux. Pour chaque phase du processus).

**Phase III : Recommandations et plan d'action**

Sur la base du diagnostic qui sera établi, et les risques identifiés et analysés (cartographie) en collaboration avec les experts internationaux, formuler des recommandations pratiques sur les moyens de renforcer l'intégrité dans les segments sélectionnés:

***Explorer les options de traitement de risques***

- Elaborer un plan pour l'atténuation des risques prioritaires, faisable et applicable, prenant en considération la complexité technique, l'aspect temporel, les capacités et les ressources nécessaires, les contraintes de sa mise en oeuvre, la position des parties prenantes, le coût et

l'efficacité, le potentiel impact négatif/positif du niveau du risque sur d'autres points ou d'autres risques, avec une analyse de durabilité et de généralisation des résultats,

**Proposer un plan d'action pour une mise en oeuvre durable et effective des actions anticorruption**

- Développer un plan de mise en oeuvre opérationnel détaillé par action et par budget, étalé sur le temps ( actions rapides et à moyen terme), comprenant les indicateurs de suivi et d'évaluation et de mesure d'impact;
- Développer un plan de renforcement des capacités, pour une mise en place efficace du plan d'action;
- Identifier des actions et des mécanismes efficaces visant à renforcer la participation citoyenne et la communication en vue de plaider en faveur des réformes indispensables pour renforcer l'intégrité, la transparence et la redevabilité ;

**Restitution finale :**

Organiser un atelier de restitution final en binôme avec l'expert(e) international(e)/ les experts internationaux, pour exposer et valider le rapport final de la cartographie des risques de corruption, les recommandations et le plan d'action pour la mise en oeuvre des mesures d'intervention contre la corruption.

**4. Livrables**

L'expert/e devra se concerter avec le bureau pays du PNUD pour l'Algérie, l'ONPLC et le Ministère de la Santé de la population et de la Réforme Hospitalière, et le cas échéant, tout autre partenaire impliqué, pour se procurer les informations et la documentation nécessaire à la réalisation de ses livrables.

La stratégie, les plans, les supports, les messages-clés, le plan de renforcement de capacités, proposés par l'expert(e) seront discutés et validés à priori par l'ONPLC et le PNUD ainsi que le comité technique d'orientation.

Livrables attendus	Montant de l'offre	Date limite de remise
Livable 1 : Plan d'action de la mission comprenant, le chronogramme et l'approche méthodologique	15 %	
Livable 2 : Rapport diagnostic préliminaire ( comprenant la feuille de route pour les entretiens avec les informateurs clés et les guides d'entretien)	15%	
Livable 3 : Rapport diagnostic intermédiaire comprenant la première ébauche de la cartographie des risques de corruption	10%	
Livable 4 : Rapport des consultations et ateliers de validation du diagnostic et de la cartographie	15%	
Livable 5 : Rapport de recommandations préliminaire et plan d'action	15 %	
Livable 6 : Rapport des réunions de concertation et de validation des recommandations et du plan d'action	10%	
Livable 7 : Rapport final de la cartographie des risques, incluant les recommandations, le plan d'action et le plan de renforcement de capacités	20 %	
Total	<b>100%</b>	30 Jours

### 3. Compétences et qualifications requises

#### **Formation :**

Diplôme universitaire supérieur (master ou doctorat) dans le domaine de la santé, gestion et réforme hospitalière et/ou sciences politiques, droit, sciences sociales, administration publique ou dans un domaine connexe pertinent.

#### **Expériences :**

- Expérience d'au moins 05 ans dans la gouvernance ou/et la réforme administrative hospitalière ;
- Une excellente connaissance du secteur de santé en Algérie et du contexte social, politique dans lequel le système sanitaire évolue.
- Une expérience professionnelle dans le secteur de l'audit, l'évaluation des politiques publiques et/ou la prévention et lutte contre la corruption serait un atout ;
- Au moins Une expérience dans l'élaboration de cartographie des risques de corruption, conduite d'enquête ou étude similaire ;
- Une expérience dans la mise en place des mesures d'intervention contre la corruption est fortement souhaitable
- Une expérience avérée dans l'animation d'ateliers ou de conférence ;
- Une expérience préalable dans le domaine de la coopération internationale ainsi qu'une bonne connaissance du travail des Nations Unies serait un avantage.

#### **Compétences de base :**

- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse, rédactionnelle et à livrer des recommandations actionnables et stratégiques dans l'optique d'informer un exercice programmatique.
- Une expérience préalable dans le domaine de la coopération internationale ainsi qu'une bonne connaissance du travail des Nations Unies serait un avantage.
- Une connaissance de l'Algérie, de son contexte national et en particulier de la situation socio-politique;
- Capacité à travailler en équipe. L'expert(e) international(e) travaillera en binôme avec un(e) expert(e) national(e), et en concertation avec le comité technique d'orientation, les partenaires nationaux et l'équipe du PNUD;

#### **Langues :**

- Une excellente maîtrise des langues française et arabe, l'anglais serait un atout.

### 4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

#### 1. Offre :

- (i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.
- (ii) Tout en prenant en compte les réalités actuelles (COVID-19), les candidat(e)s sont invités à fournir une brève méthodologie de la manière dont ils/elles approcheront et effectueront le travail (le cas échéant).

#### 2. Offre financière

3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

## 5. OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat forfaitaire**

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont en fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

Item	Livrables	Nombre de jours	Date échéance	Montant
1	Livrable 1 : Plan d'action de la mission comprenant, le chronogramme et l'approche méthodologique	03 jours	31/03/2021	
2	Livrable 2 : Rapport diagnostic préliminaire ( comprenant la feuille de route pour les entretiens avec les informateurs clés et les guides d'entretien)	05 jours	10/04/2021	
3	Livrable 3 : Rapport diagnostic intermédiaire comprenant la première ébauche de la cartographie des risques de corruption	05 jours	20/04/2021	
4	Livrable 4 : Rapport des consultations et ateliers de validation du diagnostic et de la cartographie	03 jours	30/04/2021	
5	Livrable 5 : Rapport de recommandations préliminaire et plan d'action	03 jours	10/05/2021	
6	Livrable 6 : Rapport des réunions de concertation et de validation des recommandations et du plan d'action	05 jours	15/05/2021	
7	Livrable 7 : Rapport final de la cartographie des risques, incluant les recommandations, le plan d'action et le plan de renforcement de capacités	06 jours	25/05/2021	

### **Voyage :**

Sous réserve de faisabilité (COVID-19), tous les frais de voyage envisagés devront être inclus dans l'offre financière. Ils comprennent tous les déplacements pour rejoindre le lieu d'affectation ou le voyage de rapatriement. En général, le PNUD n'accepte pas des frais de voyage supérieurs au prix d'un billet en classe économique. Si le consultant individuel souhaite voyager en classe supérieure, il ou elle devra le faire en utilisant ses propres ressources. En cas de voyage imprévu, les frais de voyage, y compris les billets, les frais d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

## 6. ÉVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

### 2. Analyse cumulative

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

a) Efficace/conforme/acceptable, et

b) Comme ayant reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.

\* Poids des critères techniques ; 70

\* Poids des critères financiers ; 30

Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de XXX points seront pris en compte pour l'évaluation financière

Critère	Notation (max 70 points)
<p>Diplôme universitaire supérieur (master ou doctorat) dans le domaine de la santé, gestion et réforme hospitalière et/ou sciences politiques, droit, sciences sociales, administration publique ou dans un domaine connexe pertinent.</p> <p>Licence-----0 point            Master-----8 points            Doctorat-----10 points</p>	<p><b>Note maximale 10 Points</b></p>
<p>Note méthodologique relative au contenu et l'approche à adopter pour l'exécution de la mission selon ses TDR.</p> <p>Présentation-----4 points            Compréhension du contexte ....4 points            Planification-----4 points            Cohérence -----4 points            Pertinence-----4 points</p>	<p><b>Note maximale 20 Points</b></p>
<p>Expérience d'au moins 05 ans dans la gouvernance ou/et la réforme administrative hospitalière ; la gestion hospitalière, l'industrie pharmaceutique . <b>(Note max 10 points)</b></p> <p>Moins de 05 ans -----0 point            Entre 05 et 10 ans-----08 points            Plus de 10 ans-----10 points</p> <p>Une excellente connaissance du secteur de santé en Algérie et du contexte social, politique dans lequel le système sanitaire évolue, justifiée par une expérience pertinente. <b>(Note max. 10 points)</b></p> <p>1 expérience -----5 points            2 expériences -----08 points            3 expériences et plus -----10 points</p> <p>Une expérience dans le secteur de l'audit, l'évaluation des politiques publiques</p>	<p><b>Note maximale 40 points</b></p>

<p>et/ou la lutte contre la corruption. <b>(Note max. 5 points)</b></p> <p>1 expérience -----1 point  2 expériences -----3 points  3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Une expérience dans l'élaboration de cartographies des risques de corruption, conduite d'enquête ou études similaires. <b>(Note max. 5 points)</b></p> <p>1 expérience -----1 point  2 expériences -----3 points  3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Une expérience avérée dans l'analyse, la synthèse des données et la préparation de rapports <b>(Note max. 5 points)</b></p> <p>1 expérience -----1 point  2 expériences -----3 points  3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Une expérience préalable dans le domaine de la coopération internationale ainsi qu'une bonne connaissance du travail des Nations Unies serait un avantage. <b>(Note max. 5 points)</b></p> <p>1 expérience -----2 point  2 expériences -----3 points  3 expériences et plus -----5 points</p>		
--	--	--

## Annexe

**Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Annexe 2- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS.**

**Annexe 3 - LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)**

*Fk*